

## Conseil municipal du 2/09/2016

L'an deux mille seize et le deux du mois de septembre, le conseil municipal de Campagnac, s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean-Michel LADET, Maire.

Etaient présents : Mmes VISIER. LABEAUME. MM. BELLOC. GUIRAL. PUEL. BOUSSAC.

Absents (excusés) : Mmes CROIZIER. ANDRE. M. CAUSSE Y.

### **CARTE COMMUNALE :**

Après avoir constaté que nombre de demande de permis de construire ou projets se situent en dehors des zones constructibles de la carte communale, notamment sur la zone près de l'A75 , il paraît indispensable d'envisager la révision de la carte communale, même s'il existe un risque de voir se réduire la superficie des terrains constructibles.

Après délibération, le conseil municipal, se prononce favorablement pour la révision de la carte communale et un cabinet d'études sera saisi dans ce but.

### **SALLE D'ANIMATIONS CULTURELLES :**

Révision des tarifs et du règlement intérieur par l'ajout de la location de la salle des associations (50 €) et/ou de la salle d'animation (100 €) en cas de réception d'obsèques avec mise à disposition de l'office. Les problèmes de remontées d'odeur seront évoqués avec le bureau d'étude. Les clés de la salle d'animations pour l'école et de la salle de réunions pour les cours d'informatique seront mises à disposition. Le ménage restant à la charge des utilisateurs.

### **LOCAL ANCIENNE EPICERIE :**

Les travaux sont terminés. Le local sera mis à disposition des clubs de l'Age d'Or et du Club de loisirs après une prochaine réunion.

### **ACCESSIBILITE BATIMENTS COMMUNAUX :**

La loi impose une accessibilité « handicapé » de l'ensemble des bâtiments communaux recevant du public. Aveyron Ingénierie procèdera à l'étude préalable et proposera un agenda en plusieurs phases dont la première sera le choix du bureau en charge de faire le diagnostic accessibilité et la présentation du coût de l'opération. Un calendrier sera ensuite soumis à la DDT pour approbation avec dérogation de 3 ans possible pour la mise en conformité de l'ensemble des bâtiments. Une première tranche pourrait être inscrite au BP 2017,

### **TRAVAUX DIVERS :**

**Eclairage public :** Réfection de l'éclairage public avec l'installation de lampes à LED avec subvention possible à étudier pour le budget 2017.

**Ecole :** Travaux à prévoir : place de stationnement à matérialiser pour le bus du ramassage scolaire, bois à modifier. 30 élèves forment l'effectif des 2 classes et Patricia Chaptal sera la nouvelle institutrice des primaires.

**Mairie :** Les chaudières de la Mairie, de la Poste et du logement de fonction seront remplacées en septembre/octobre.

**Aveyron Culture :** Eliane LABEAUME a été désigné comme délégué auprès de cet organisme.